



La Maison de la Justice et du Droit pour tous

Les élus municipaux sont souvent sollicités pour résoudre des conflits de voisinage ou recueillir des plaintes sur un préjudice de consommation d'un bien ou d'un service. Or les élus, y compris les Maires, n'ont aucune autorité pour résoudre ces conflits et ces plaintes qui sont d'ordre privé. Il existe pour cela une justice de proximité qui, pour les habitants de Rives Dervoises, est à Saint-Dizier. Il s'agit de la **Maison de la Justice et du Droit** située dans la Cité administrative de Saint-Dizier au **12 rue de la Commune de Paris**, ouverte du **lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, sauf 16h le mercredi**. Contact au **03 25 96 02 60** ou à mjd-st-dizier@justice.fr.

Lettre d'information du Conseil municipal

N°50 – Février 2024

Agenda

→ Cinéma à Louze

Judi 29 février à la salle des fêtes

16h « Migration » dessin animé pour les enfants

18h « Wonka » une sucrerie pour les petits et les grands

20h30 « La tresse » pour les grands.

→ Théâtre à Longeville

Dimanche 24 mars 16h à la salle des fêtes. « Nuit d'ivresse » de

Josiane Balasko par la compagnie « Entrelacs et Bocage ». Mise en scène de Gilles Richalet. Tarifs : plein 14€, réduit 10€ (étudiants, - 18 ans, demandeurs d'emploi).

Prévente en ligne 12 et 8€ sur <https://feuilleDESCENE.festik.net/> ou par téléphone au **06 87 37 21 30**.

→ Rappel Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal aura lieu le jeudi 29 février à 20h à la salle des fêtes de Droyes.

Dès 2025, 20 logements neufs seront disponibles à la location, dont 10 sont spécifiquement réservés aux personnes de 65 ans et plus. Si vous souhaitez continuer de « vivre au pays » et /ou participer à la construction du projet d'animation de la future résidence à Droyes, rejoignez-nous.



Les locataires des appartements pourront

- vivre dans un grand studio ou un F2 dans un lieu sécurisé, pour un loyer modéré

- profiter des espaces partagés, et notamment d'une salle de convivialité pour se retrouver et organiser des activités en commun

- bénéficier gratuitement de la présence quotidienne d'un coordinateur-animateur

- recevoir des proches dans une chambre d'amis mise à leur disposition

- choisir de déjeuner avec d'autres au restaurant de la résidence ou cuisiner dans leur logement.

- simplifier leurs déplacements, grâce au service de transport « à la demande ».

Nouvelle résidence à Droyes : venez donner votre avis (futur locataire ou pas)

- jardiner, s'ils le désirent, avoir des activités de loisirs, individuellement ou en lien avec des associations ou des professionnels.

- accéder à un local spécialement dédié dans la résidence pour bénéficier des soins de leur coiffeuse, kinésithérapeute, pédicure, etc ...

En attendant...

L'équipe municipale vous invite à une réunion pour élaborer ensemble les contours de la vie sociale au sein de cette future résidence. Toutes les idées sont les bienvenues, alors n'hésitez pas à venir réfléchir avec nous à la réalisation de ce projet.

Nous vous invitons le jeudi 14 mars à 14h30 dans la salle des fêtes de Droyes.